



DEMANDE DE PERCEPTION DE L'INDEMNITÉ DE SUJETION GÉOGRAPHIQUE

Décret 2013-314 du 15 avril modifié par décret 2022-704 du 26 avril 2022

✚ ETAT CIVIL DE L'AGENT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Grade :

Échelon :

INM :

Date d'affectation en Guyane :

Date d'arrivée :

✚ AFFECTATION, PRIME ET SERVICE

Affectation précédente (*les deux dernières années*) :

Indiquer si changement de ministère

- Année 1 :

- Année 2 :

Si dans les précédentes affectations figurent un territoire bénéficiaire de l'ISG, fournir une attestation de non perception.

Établissement d'affectation :

Quotité de service : 100 % autre : _____ %

CLM CLD Congé formation Congé parental Disponibilité

Prime spécifique d'installation : Oui Non

Si oui, veuillez indiquer :

Date :

Lieu de perception :

✚ ÉLÉMENT COMPLÉMENTAIRE D'APPRECIATION

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) *indiquer la date du mariage :* _____ Veuf

Divorcé *indiquer la date :* _____ Pacsé(e) *indiquer la date :* _____ Concubinage

Conjoint(e) ou partenaire fonctionnaire : Oui Non

Nom du conjoint(e) : _____ Prénom : _____

Profession :

Nom de l'employeur :

Adresse :



DEMANDE DE PERCEPTION DE L'INDEMNITÉ DE SUJETION GÉOGRAPHIQUE

Décret 2013-314 du 15 avril modifié par décret 2022-704 du 26 avril 2022

✚ ENFANT(S) A CHARGE (au sens des prestations familiales)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	A charge (oui ou non)

Je soussigné(e) :
renseignements mentionnés sur le présent formulaire.

certifie sur l'honneur l'exactitudes des

Fait à :

le :

Signature de l'intéressé(e) :